



MAIRIE DE BUSSY-ALBIEUX

10 Place de la Mairie- 42 260 BUSSY- ALBIEUX

Tél : 04 77 24 60 45

Envoyé en préfecture le 25/05/2023

Reçu en préfecture le 25/05/2023

Publié le

ID : 042-214200305-20230522-A20230501-AI

S'LO

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA LOIRE
ARRONDISSEMENT DE MONTBRISON
CANTON DE BOEN

ARRETE MUNICIPAL A2023-05-01

REGLEMENTATION PROVISOIRE DE LA CIRCULATION

Le Maire de la commune de BUSSY-ALBIEUX,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la demande présentée par l'entreprise ARNAUD TP – Route de Chalain - 42130 MONTVERDUN représentée par Monsieur Romaric Arnaud pour le compte de l'entreprise BOUYGUES ENERGIES & SERVICES - Rue des Chênes - ZAC des Plaines – BP 467 - 42164 BONSON, pour le renforcement et la dissimulation BT EP FT située Route de la Conche au sein de notre commune.

Considérant que pour permettre la réalisation de ces travaux, il est nécessaire de réglementer la circulation et par mesure de sécurité, de prendre des dispositions particulières,

ARRETE

ARTICLE 1 : A compter du 30 Mai 2023 pour une durée de 68 jours calendaires, la circulation sur la Route de la Conche et la Route du Soleil Couchant sera alternée.

ARTICLE 2 : Le stationnement et le dépassement de tous véhicules dans les zones délimitées par l'entreprise ARNAUD TP seront interdits.

ARTICLE 3 : Les usagers devront se conformer strictement à la signalisation routière en place.

ARTICLE 4 : L'entreprise chargée des travaux sera entièrement responsable de tous les accidents qui pourraient être le fait de son chantier. Sa responsabilité sera substituée à celle de l'administration dans le cas où cette dernière serait recherchée.

ARTICLE 5 : Une déviation par Gouttebelin pourra être mise en place pour les besoins du chantier.

ARTICLE 6 : Toute infraction aux dispositions du présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois en vigueur.

ARTICLE 7 : Le présent arrêté fera l'objet d'une publication et d'un affichage selon les règles en vigueur

A Bussy-Albieux,
le 22 Mai 2023

Le Maire

Serge DEROP



Affichage fait le.....2-6-Mai-2023..... numériquement